

Intervention dans le débat général CN du 16 janvier

C'est une bonne chose que de C.N. en C.N., un des animateurs de la commission des retraités partage avec vous leurs réflexions et leurs informations.

C'est encore plus important aujourd'hui puisque nous sommes confrontés à une situation sans précédent de mémoire de syndiqués. Je veux parler des régressions en « marche » concernant le niveau de nos pensions et donc de vos futures pensions.

La plupart des retraités verront leur pouvoir d'achat baisser de 1,7% en fait plus précisément de 1,8% en net avec l'augmentation de 25% de la CSG.

Injustice supplémentaire, pour les couples dont la pension de l'un des membres est inférieure au seuil de 1400€, l'utilisation du revenu de référence du ménage ne l'exonère plus de la retenue.

Ces régressions s'accompagnent d'une nouvelle rupture. En effet, compenser par l'impôt (la CSG) des baisses de cotisations sociales constitue une entorse radicale au mode de financement de notre système social. Ponctionner les retraités pour financer cette mesure en faveur des actifs en exonérant le patronat de tout effort est une décision qui ruine, à terme, le concept de solidarité intergénérationnelle, mais aussi celui, socialement égalitaire, de « chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

Ces principes de solidarité et d'égalité sont aussi mis à mal au niveau des complémentaires mutuelles avec la multiplication des offres et des augmentations différenciées selon les niveaux de couvertures santé et l'âge des membres participants. Pour les retraités affiliés à la MGEN, la revalorisation des cotisations (selon la terminologie utilisée par leurs administrateurs) s'applique dès le 1^{er} janvier de 5% à 7,5%. Cela va bien évidemment diminuer encore le niveau de nos pensions.

Je pourrai égrainer et détailler devant vous toutes les hausses qui vont tous nous concerner: gaz (6,9%), forfait hospitalier(2€ de plus), carburants (de 3,84 à 7,6 centimes) sans parler des timbres postaux (5%), assurances automobiles et d'habitation, des frais bancaires (0,25%).

J'insiste surtout sur l'absence prévue au budget de toute augmentation des pensions pour toute l'année 2018 alors que l'inflation dépassera une nouvelle fois les 1%.

Venons-en à l'action: l'ampleur des régressions en cours explique les multiples interventions des retraités dans un cadre très unitaire. Le groupe des neuf auquel nous participons se réunit régulièrement. Après le succès des manifestations de septembre, l'opération carte de vœux au Père Fouettard est en cours. Un très large appel unitaire regroupant toutes les forces syndicales a été lancé pour soutenir l'action des personnels des EPHAD le 30 janvier prochain. Une nouvelle journée d'initiative nationale à la mi-mars devrait se décliner au plan départemental ou régional centrée une nouvelle fois sur le niveau des retraites. Signe que la question des retraités, de leur place dans la société, de leurs conditions de vie, traversent les frontières, la FERPA (Fédération européenne des retraités et personnes âgées) prévoit une journée européenne de mobilisation en juin.

Avant de conclure, je souhaite souligner l'importance de la mise en place dans le cadre fédéral d'un groupe actif retraités qui doit se réunir rapidement pour examiner notamment la place faite aux retraités dans la fédération. Il nous semble qu'à tous les niveaux et donc aussi au niveau du syndicat, ces échanges, ces débats doivent encore se développer, sur la place des retraités mais aussi sur l'avenir des retraites, de la protection sociale et de l'avenir des mutuelles par exemple.

Je souhaite insister enfin sans développer aujourd'hui sur l'importance du débat que nous devons avoir dans les prochaines semaines et les prochains mois, ensemble actifs et retraités dans le syndicat et dans la fédération sur l'avenir de la FGR-FP, fédération de retraités à laquelle nous adhérons en devenant retraité(e).

Je vous invite donc dans vos départements à soutenir en particulier l'action des retraités « cartes de vœux »; à prévoir si cela n'est pas fait des stages retraités/retraitables; à « profiter de la situation » pour relancer la syndicalisation des néo retraités ou des retraités anciens syndiqués qui ont omis de renouveler leur adhésion. Des modèles de courrier adaptés existent, il suffit de s'en servir.

Je vous informe enfin qu'un sage sur le thème »faire le fédéralisme retraité est prévu le 22 mars prochain.

Pour terminer, permettez-moi d'emprunter aux camarades retraités de la Vienne la belle conclusion de leur dernier édito en référence au 1^{er} de cordée « Macronien »: « Les retraités d'aujourd'hui étaient les actifs d'hier qui ont tiré la cordée de la solidarité à la suite de leurs aînés. Les actifs d'aujourd'hui, qui seront les retraités de demain, doivent veiller à ne pas lâcher la corde ».

Pour le groupe animation
Deny NONNET